



**Madame Myriam EL KHOMRI**  
**Ministre du Travail, de l'Emploi,**  
**de la Formation Professionnelle**  
**et du Dialogue Social**  
**127, rue de Grenelle**  
**75007 PARIS 07**

Paris, le 25 février 2016

Madame la Ministre,

Nos quatre organisations ont pris connaissance des dispositions contenues dans le projet de loi que vous présenterez le 9 mars prochain en Conseil des ministres.

A plusieurs reprises, notamment lors des débats portant sur la loi relative au dialogue social et à l'emploi, chacune de nos organisations a eu l'occasion de s'exprimer sur la mesure de l'audience de la représentativité patronale, en s'opposant de façon catégorique à une mesure de la représentativité assise essentiellement sur le nombre de salariés et accessoirement sur le nombre d'entreprises adhérentes.

Or, votre projet de loi propose de modifier les règles de détermination de la représentativité des organisations patronales, sans aucune concertation préalable avec les organisations que nous représentons. Ainsi, à l'article 20, vous envisagez une modification majeure de la mesure de l'audience. Celle-ci ne serait assise qu'à hauteur de 20% sur le nombre d'entreprises adhérentes et de 80% sur le nombre de leurs salariés.

Le Conseil Constitutionnel a pourtant rejeté le 3 février dernier, le recours déposé par le MEDEF, qui demandait l'annulation d'un décret sur la représentativité patronale visant à établir le poids des organisations en fonction du seul nombre de leurs entreprises adhérentes.

Cette comptabilisation réduirait considérablement le poids des TPE-PME dans le dialogue social, soit plus de 4 millions d'entreprises de proximité, représentées par l'UPA, l'UNAPL, la FNSEA et l'UDES,



Ainsi, dans le cadre de votre projet de loi en préparation, nous vous demandons solennellement de revenir à un meilleur équilibre entre toutes les entreprises et de ne pas modifier les dispositions relatives à la représentativité patronale telles que stipulées actuellement dans la loi, et qui avaient fait l'objet d'un accord unanime des organisations patronales en 2014.

Persuadés que vous comprendrez l'utilité et l'intérêt de notre demande et que vous serez sensible à la prise en compte de nos entreprises et de leurs spécificités, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.

**Xavier BEULIN, Président de la FNSEA**

**Michel CHASSANG, Président de l'UNAPL**

**Jean-Pierre CROUZET, Président de l'UPA**

**Hugues VIDOR, Président de l'UDES**